

Sensibilisation de la population aux cybermenaces

Etienne ctc – Fédération des Hauts-de-Seine, section d'Asnieres

La France est le deuxième pays d'Europe le plus ciblé par les cyberattaques. Cela a amené à la fuite des données personnelles de près de 45 millions de Français et cela ne fera qu'empirer.

Le panorama de la cybermenace 2025 de l'ANSSI explique que la frontière entre acteurs étatiques et cybercriminels est de plus en plus floue. Cela va amener une augmentation des tentatives de déstabilisation, de nuisance ou de destruction de la part d'acteurs de plus en plus nombreux et de mieux en mieux préparés.

Les élections municipales de 2026 nous ont montré une augmentation d'attaques à but de désinformation sur les réseaux sociaux (utilisation de l'IA à des fins fallacieuses). Même si les conséquences ne sont pas encore quantifiables, il est nécessaire de se préparer à ces éventualités, surtout à l'approche des élections présidentielles de 2027.

La montée de l'extrême droite va amplifier les risques de ciblage numérique de nos militants et sympathisants. Il est vital pour le PCF de se préparer à ces menaces autant pour protéger ses membres, sa capacité opérationnelle ou le peuple.

J'ai été agréablement surpris de l'ajout dans le programme municipal du PCF 2026 des propositions de la commission numérique mettant en avant le rôle des collectivités dans l'élaboration d'un plan de protection des données des habitants. Il est important de continuer sur cette lancée.

La transition vers un modèle robuste nécessite la mise en place de plusieurs actions :

- Sensibilisation de la population à travers les élus, les militants et les sympathisants,
- Utilisation d'outils résilients (utilisation de produits européens ou open-source),
- Médiatisation du problème pour une prise de conscience généralisée du risque des cybermenaces,

- Soutien aux efforts transpartisans de souveraineté numérique (exemple de la ville de Lyon).

Le PCF en tant que parti politique œuvrant pour le peuple se doit de lui donner les clefs nécessaires afin qu'il soit en capacité de se protéger contre l'oppression.